

# **Compte rendu**

# Comité de pilotage du 11 septembre 2017 Qualité des 3 cours d'eau du Boulonnais

#### Personnes présentes

- M. Botte Commune de Samer
- M. Campagne Syndicat des Eaux de Samer et Environs
- M. Boulanger DDTM62
- M. Gagneux DDTM62
- M. Sergent CD62
- M. Dumont Commune de Wierre Effroy
- M. Feutry Maire de Le Wast
- M. Lagaise Maire Maninghen Henne
- M. Clabaut Syndicat des Eaux de Quesques

Mme Longavesne - AEAP

M. Lemaire - AEAP

Mme Lemaire - AEAP

M. Hatzig – Commune de Wimille

Mme Wacquet - CAB

M. Demilly - CCPO

M. Merlin - Commune de Saint Léonard

M. Bouclet – CCT2C

Mme Telliez - CCPO

Mme Dufossé – Chambre d'Agriculture Nord Pas de Calais

M. Maillard – Chambre d'Agriculture Nord Pas de Calais

M. Fasquelle – AFB

M. Lejeune – DREAL

M. Godefroy - CAB

M. Parenty – SYMSAGEB

Mme Fouret - SYMSAGEB

Mme Vingadassalom – SYMSAGEB

Mme Alexandre - SYMSAGEB

M. Marsollier - SYMSAGEB

M. Collin - SYMSAGEB

Mme Barbet - CLE du Boulonnais - SYMSAGEB

#### Personnes excusées

M. Malbrancq - AEAP

M. Jourdan - AEAP

M. Cazin - CCDS

#### Ordre du jour

- Présentation du diagnostic finalisé de la qualité des 3 cours d'eau du Boulonnais et proposition d'un plan d'actions sectorisé
- Diagnostic écologique des sources de la Liane et intégration des résultats des campagnes complémentaires de l'été 2017 : proposition d'une méthode d'évaluation des cours d'eau

### **Annexes jointes**

- Diaporamas
- Fiches de synthèse par cours d'eau : Liane, Wimereux et Slack

**M.** Parenty remercie les participants de s'être déplacés et précise que ce comité est la suite de celui de juin 2017. Il salue le travail conséquent des deux stagiaires hébergés à l'Agence et au Symsageb et souligne que les présentations proposées sont le résultat de phases successives de terrain, d'analyses d'échantillons et d'interprétations de données.

**Mme Barbet** rappelle que l'objectif de la démarche est d'établir un diagnostic de la qualité des cours d'eau du SAGE du Boulonnais afin de proposer des actions ciblées par sous bassin versant en fonction des problématiques de pollution rencontrées.

La finalité de la démarche est d'améliorer la qualité des cours d'eau du Boulonnais afin de répondre aux objectifs de bon état écologique fixés par la DCE et le SDAGE Artois Picardie (2021 : Liane et Wimereux, 2027 : Slack).

# <u>Diagnostic finalisé de la qualité des cours d'eau et programme d'actions sectorisé (Présentation d'Isabelle Longavesne – AEAP)</u>

#### Ce qu'il faut retenir :

	Principales pollutions	Principales actions	Budget (k€)
Liane	Pt, bactéries	Traitement du Pt en sortie de STEP Collecte des eaux usées / pluviales à améliorer Finaliser la mise en place des SPANC	15 096 k€
Wimereux	MES, NH4+, bactéries, Pt	Contrôler les ANC Limiter les accès aux cours d'eau du bétail Résorber les points de rejets agricoles marqués Mesures pour limiter l'érosion des sols Caractériser les rejets d'exhaure des carrières pour quantifier les MES apportées et la compatibilité avec le milieu	6 781 k€
Slack	Rejets directs MES et Pt		32 593 k€

A noter que pour les 3 cours d'eau, les dégradations sont plus marquées en temps de pluie.

Il est précisé que les montants indiqués reprennent l'ensemble des actions à mettre en place et qu'il reste à déduire ce qui est en cours de réalisation.

Il est rappelé qu'il est urgent de mettre en place des mesures correctives pour tenir compte du temps de réponse de l'environnement et tenir le délai fixé par la DCE.

L'ensemble des acteurs du territoire sont concernés, et des partenaires techniques et financiers existent pour réaliser ce programme d'actions.

Tous ces éléments sont repris dans les 3 fiches de synthèse mises à disposition avec ce compte rendu.

#### Discussion

**M. Maillard** indique qu'un certain nombre d'actions ont déjà été mises en place comme par exemple la mise aux normes des exploitations agricoles.

**Mme Barbet** répond que cette phase de mise aux normes a été engagée il y a quelques années effectivement, mais qu'un certain nombre de rejets agricoles subsistent et qu'ils ont été bien identifiés sur le terrain et que les résultats d'analyses l'ont confirmé.

- **M. Clabaut** ajoute qu'un rejet agricole n'est pas forcément à proximité immédiate du cours d'eau, qu'il peut être situé dans un fossé avant rejet au cours d'eau, et qu'un seul rejet agricole peut parfois impacter 2km de cours d'eau.
- **M.** Parenty précise que les montants indiqués des actions à entreprendre reprennent les coûts d'investissement liés à la construction des stations d'épuration, mais aussi les actions prévues aux plans de gestion des cours d'eau. Ainsi, certaines actions sont en cours de mise en œuvre, il faut donc en tenir compte pour définir de manière actuelle les coûts des actions proposées ici.

**Mme Barbet** insiste sur le fait qu'une priorisation des actions sera engagée en fonction des résultats et des moyens à mettre en œuvre.

## <u>Diagnostic écologique des sources de la Liane: proposition d'une méthode d'évaluation</u> (<u>Présentation de Yves Marsollier – SYMSAGEB</u>)

#### Ce qu'il faut retenir :

L'objectif est d'élaborer une liste d'indicateurs fiables et de définir un protocole de suivi des cours d'eau. Cela permet dans un premier temps d'établir un état zéro avant travaux et dans un second temps, un état après travaux. Cette méthode, si elle s'avère efficace, pourra être réutilisée pour évaluer l'ensemble des cours d'eau du Boulonnais.

Sur la zone test du Syndicat des Eaux de Quesques, les paramètres pris en compte ont été physicochimiques, bactériologiques, biologiques, hydromorphologiques.

Aux sources de la Liane, on constate que le protocole mis en place est reproductible et qu'il permet de faire une analyse complète de l'état du cours d'eau. On retiendra que sur l'aspect biologique, les populations de macrofaune présentes reflètent un bon état des cours d'eau, cela est d'ailleurs conforté par une qualité physico-chimique bonne (sauf sur un secteur au niveau de Vieil Moutier et la Petite Liane où persiste une pollution phosphorée). La bactériologie est mauvaise mais cela est dû à des points de rejets ponctuels identifiés. Quant à l'hydromorphologie des linéaires parcourus, on remarque que les altérations actuelles sont cohérentes avec les actions qui ont été définies dans le cadre du plan d'entretien et de restauration de la Liane.

Les paramètres pris en compte semblent fiables pour étudier les cours d'eau et seront donc appliquer pour évaluer la qualité de ceux-ci.

#### Discussion

- **M. Clabaut** précise que le choix des mesures a été fait pour limiter le nombre de points à échantillonner et cibler directement les secteurs à problèmes, d'où les résultats qui sont parfois mauvais. Cela permet de confirmer la situation défavorable et agir en conséquence.
- M. Maillard demande si des comparaisons ont été faites entre l'hiver et l'été ?
- **M.** Collin précise que les analyses ont été réalisées en temps sec et en temps de pluie. La pluviométrie est prise en compte. Cependant l'effet de saison n'a pas été constaté en raison de la présence de M. Marsollier durant quelques mois entre mai et août 2017.
- **M.** Campagne demande si l'on peut généraliser ce type d'évaluation à l'ensemble des cours d'eau du Boulonnais et comment résoudre le problème lié à l'agricole ?

**Mme Barbet** répond que cette évaluation sera effectivement déployée sur les autres secteurs pour justifier notamment l'efficacité des travaux que l'on mène. Quant à la problématique agricole, il s'agira de supprimer des rejets directs identifiés ou d'éviter la circulation du bétail dans le cours d'eau.

- **M.** Collin insiste sur le fait que l'élevage est une chance sur notre territoire car cela pérennise notamment les prairies, indispensables à la maîtrise du ruissellement et donc des inondations. En aucun cas il ne s'agit de vouloir supprimer l'élevage. Le Symsageb propose depuis des années des aides au financement et à la pose de clôtures le long des berges. Il faut nous solliciter. Tout est traité au cas par cas.
- **M. Clabaut** ajoute que des actions sectorisées sont indispensables localement mais aussi pour le reste du linéaire du cours d'eau, car la pollution se déplace. Il s'interroge également sur le fait qu'à la sortie des 8 communes du syndicat la bactériologie est moyenne alors qu'elle est très mauvaise en amont. Pourquoi? Cela est-il dû à l'autoépuration des cours d'eau, à l'effet de dilution ou à la durée de vie des bactéries qui finalement n'est pas celle décrite dans des études antérieures ?

- **M.** Lemaire répond qu'un traçage avait été réalisé il y a 15 ans sur la Canche pour étudier la durée de survie des bactéries. Après un largage de bactéries marquées à Frévent, les mêmes bactéries étaient présentes au Touquet. Si on compare cette donnée de transit avec les conditions hydrauliques de la Liane, les bactéries seraient surement encore vivantes à Boulogne sur Mer. Tout est question de flux et de proportions.
- **M. Godefroy** propose de rapprocher les services de l'Ifremer avec ceux de l'Agence et du Symsageb, et de mettre à disposition un Zooscan. Le but serait de pouvoir tester la lecture des échantillons de microfaune de rivière et d'établir un protocole de suivi automatisé avec cet appareil.

Pour terminer, **Mme Barbet** indique qu'un comité de suivi sera organisé avant la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2018 afin de prioriser les actions à mettre en place, puis suivre leur avancement de manière régulière, et à terme les évaluer.

#### Définition d'un comité de suivi :

AEAP ; Chambre d'Agriculture ; DDTM ; AFB ; DREAL ; SYMSAGEB ; CLE + invités en fonction du thème (Elus, experts...)

Prochaine échéance : au plus tard juin 2018

#### Glossaire

DCE – Directive Cadre européenne sur l'Eau
SDAGE – Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux
SAGE – Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux
MES – Matières en Suspension
Pt – Phosphore total
NH4+ - Ammonium
SPANC – Service Public d'Assainissement Non Collectif
ANC – Assainissement Non Collectif
STEP – Station d'Epuration